

L'INFO Municipale



MOT DU MAIRE

Volume 27 - Numéro 8
3 août 2016

Bonjour,

Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents de Labelle qui ont profité du 1^{er} juillet pour venir vivre dans notre beau village. Prenez quelques minutes de votre temps pour venir vous informer des différents services qui sont disponibles dans votre municipalité. Vous pouvez vous présenter à l'Hôtel de Ville ou au bureau d'accueil touristique qui possède une borne interactive sur les services et les activités de votre nouvelle municipalité. Depuis les dernières années, des efforts ont été faits pour améliorer les loisirs de nos jeunes ; rénovation du gymnase et de la piscine, installation d'un dôme et dernièrement l'engagement d'un technicien en loisirs qui prend son temps pour préparer de nouvelles activités pour notre belle jeunesse. Nous pensons aussi à ceux qui veulent se garder en forme, un tennis double, du badminton, du hockey intérieur, des sentiers de marche, etc. Des activités culturelles se déroulent les unes après les autres et deviennent vite de plus en plus populaires.

Le 9 juillet avait lieu l'inauguration de la nouvelle salle des loisirs de l'Association des propriétaires au lac Labelle suite à l'effondrement du printemps dernier. Bravo pour le travail accompli par tous les bénévoles.

Le 10 juillet avait lieu le lancement des Stations du curé Labelle à la Gare, une exposition mise sur pied à l'occasion du 125^e anniversaire du décès du Roi du Nord, et qui sera chez nous jusqu'au début octobre. Il s'agit d'une exposition originale, à la fois artistique et muséale, permettant de découvrir le Roi du Nord à travers l'univers pictural unique de la peintre fabuliste Dominique Beauregard. À ne pas oublier une conférence aura lieu le 7 août à la salle Valiquette par l'artiste et Mme Suzanne Marcotte de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord.

Le 12 juillet avait lieu le conseil d'administration de la Corporation de développement économique de la MRC (CDE) et voici les 5 priorités d'interventions retenues pour les prochaines années suite aux études effectuées et du lac-à-l'épaule du conseil des maires :

1. Augmenter nos connaissances du tissu économique de la MRC des Laurentides ;
2. Améliorer l'accueil et la prise en charge des entreprises ;
3. Soutenir les industries traditionnelles (culture, tourisme, agroalimentaire et foresterie) ;
4. Assurer une diversification de l'économie de la MRC sur des bases de développement durable ;
5. Valoriser la région des Laurentides.

Le 20 juillet avait lieu le conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) où il a été confirmé que le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) conjoint entre les MRC des Laurentides, d'Antoine-Labelle et des Pays-d'en-Haut d'une durée de 5 ans, a été accepté par RECYC-QUÉBEC.

Bonne nouvelle pour la clinique médicale de Labelle, deux nouveaux médecins se joignent à elle ! Il s'agit des Drs Caroline Leblond et Delphine Boury-Simoes. Bienvenue dans notre municipalité et à la Clinique Jean-Marc Noël. Pour ceux qui ne sont pas de médecin de famille, je vous invite à téléphoner au numéro 819 686-2311 en ayant votre numéro de RAMQ en main.

La collecte de sang du 14 juillet dans l'unité mobile d'Héma-Québec a eu lieu dans le parc René-Lévesque. Merci aux bénévoles et à tous les donateurs(trices). L'objectif de 50 donateurs a presque été atteint.

Beaucoup de questions nous sont régulièrement adressées à propos des travaux de reconstruction du pont Joseph-Commandant. Vous avez certainement remarqué que ceux-ci avancent rapidement depuis le début de l'été. Lors de notre dernière discussion avec les représentants du MTQ, il nous a été confirmé que nous pourrions passer sur la nouvelle structure d'ici la fin du mois. Ils demeurent optimistes à l'effet que nous aurons un pont complet à la fin de 2016. Certains travaux de finition devront toutefois être réalisés en 2017. Nos conduites d'aqueduc et d'égout qui passent sous le pont seront fonctionnelles et permanentes dès l'ouverture de la nouvelle section.

Bonne fin d'été!
Gilbert Brassard, maire

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 18 JUILLET 2016

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 juillet 2016.

Appels d'offres et contrats

Le conseil a autorisé le personnel de direction à aller en appel d'offres pour la fourniture d'un camion porteur 6 roues pour le Service des travaux publics ainsi que pour l'achat d'abrasif (sable) pour l'entretien des chemins pour l'hiver 2016-2017. Les résultats de ces appels d'offres seront présentés à une prochaine séance du conseil en août ou en septembre.

Administration, finances et ressources humaines

Une entente est intervenue entre le Syndicat des pompiers et la Municipalité. Ainsi une nouvelle convention collective de travail a pris effet et couvre la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2019.

Travaux publics

Différents mandats ont été accordés :

- Pour la réparation et la peinture de divers véhicules au coût de 18 650 \$ plus les taxes;
- Pour divers travaux de pavage au coût de 14 314,50 \$, plus les taxes;
- Pour la réalisation de scellement de fissures sur le chemin du Lac-Labelle au coût de 17 000 \$ plus les taxes.

Urbanisme et environnement

Trois demandes de dérogation mineure ont été présentées et il a été résolu :

- D'accepter la demande numéro 2013-0032 pour la construction d'une galerie d'une superficie approximative de 10 mètres par 4.9 mètres dans le prolongement latéral du perron existant sous droits acquis avec un empiétement dans la bande riveraine, le tout, sur le lot 31, du rang A, canton de Labelle, situé au 13 274 chemin du Lac-Labelle;
- D'accepter la demande numéro 2014-0030 pour l'agrandissement projeté sur fondation du bâtiment principal avec un déplacement vers le latéral gauche de 1.5 mètre et de refuser la reconstruction d'une nouvelle galerie et/ou véranda en bande riveraine, le tout, sur les lots 100-1 et 101, rang F, canton de Labelle, situé au 14145 chemin Chadrofer;
- D'accepter la demande numéro 2016-026 de 0.70 mètre de la ligne avant pour la reconstruction du garage résidentiel, le tout, sur le lot 32C-5, rang A, canton de Labelle, situé au 13060 chemin du Lac-Labelle.

Sécurité publique et sécurité incendie

Suite à la fin de sa période d'essai, l'embauche de M. Daniel De La Chevrotière à titre de directeur du Service de sécurité incendie a été confirmée par le conseil municipal.

Loisirs et tourisme

Le conseil a autorisé une dépense de 4 875 \$ plus les taxes pour climatiser le deuxième étage du centre communautaire (bureaux et salle d'attente pour la piscine).

Le projet de parc de planches à roulettes (skate-park) au dôme voyant le jour au courant du mois de juillet 2016, il a été résolu que l'accès au dôme pour le parc de planches à roulettes (skate-park) soit sous forme de carte d'abonnement, valide à partir du début août jusqu'à la fin octobre 2016, au coût de 5\$, pour les résidents de Labelle de 13 ans et plus, et gratuite pour les 12 ans et moins. Les non-résidents de 12 ans et moins devront quant à eux déboursier 5\$, et les utilisateurs non-résidents de 13 ans et plus, 10\$ pour se procurer la carte d'accès au dôme.

Règlements

Le règlement numéro 2016-267 relatif à la tarification pour les interventions du service de sécurité incendie destinées à un non-résident a été adopté.

Questions et réponses

Plusieurs questions ont été adressées aux membres du conseil concernant certaines problématiques sur le chemin du Lac-Labelle (émondage, fauchage, remplacement de ponceaux et présence d'un chien dangereux). M. le Maire a informé l'assistance que le contrat de fauchage avait été donné et que le Service des travaux publics évaluera les travaux à réaliser et effectuera ce qui lui est possible cette année. En ce qui concerne la présence d'un chien dangereux, le Service d'urbanisme en est informé et est déjà intervenu. Il rappelle que ce type de problème doit être signalé sur le champ à la Municipalité, par la personne qui le constate, afin qu'une intervention efficace puisse être réalisée.

Une autre question a été adressée aux membres du conseil en ce qui concerne le remplacement du ponceau endommagé qui traverse la rue du Moulin près du chemin du Camping. Les gens présents ont été informés que ce dossier suit son cours et que la Municipalité est en attente des interventions d'Hydro-Québec et Bell qui doivent déplacer un poteau avant la réalisation des travaux qui seront effectués dès que possible.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil de juillet 2016.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu **lundi le 15 août 2016 à 20 h.**

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « conseil municipal » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca/>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe



TU VIENS "SKATER" AU DÔME?

**Les modules pour ta planche sont construits
et t'attendent!**

Si tu es mineur, ta 1^{re} présence doit se faire avec un parent responsable afin que ce dernier puisse signer un formulaire de dégagement et responsabilités.

Une carte d'abonnement annuelle est requise moyennant un coût minime de 5\$ pour les 13 ans et +, **citoyens de Labelle***, et c'est gratuit si tu as 12 ans et moins!

Non-résidents: 10\$/ 13 ans et plus et 5\$/ 12 ans et moins

Ouverture du dôme: du jeudi au lundi de 13h à 21h

25, rue des loisirs, Labelle *Une preuve de résidence sera demandée

Informations: 819 681-3371 poste 5016


Municipalité
de Labelle

Notre piscine se refait une beauté et a besoin de votre participation!



**Horaire
détaillé**

*Il fait chaud à la piscine: prévoyez de
l'eau et des vêtements adaptés!*

Il n'est pas obligatoire d'avoir été présent à la
rencontre du mois de mai pour participer.

Marc Lacroix, artiste muraliste, vient
faire une magnifique murale pendant
la semaine du 22 août 2016.

Horaire selon les groupes de citoyens:

23 août:

Invitation pour les aînés à réaliser la mise
au noir avec Marc

de 10h à 11h30 et de 14h à 15h30

24 août:

Mise en couleurs pour les jeunes enfants
et leurs parents

* enfants d'au moins 5 ans
accompagnés obligatoirement d'un adulte

de 10h à 11h et de 14h à 15h30

25 août:

Mise en couleurs pour les adolescents

de 15h à 17h30

Programme P.I.E.D. offert cet automne

LE PROGRAMME **INTÉGRÉ D'ÉQUILIBRE DYNAMIQUE** SERA
OFFERT PAR LE SERVICE DE RÉADAPTATION DU CISSS DES
LAURENTIDES, À LABELLE CET AUTOMNE.

Le programme P.I.E.D c'est:

Un programme sécuritaire et adapté, animé par un professionnel de la santé.
Deux séances d'exercices de 1 heure/ semaine pour améliorer l'équilibre et
la force.

Des capsules d'information pour prévenir les chutes et adopter des
comportements sécuritaires.

Une occasion de rencontres et d'échanges

Détails:

12 semaines 2 fois/semaine les mardis et jeudis 10h

Groupe d'environ 15 pers.

Doit être âgé d'au moins 65 ans

Ouvert aux gens de Labelle et La Minerve

Le programme P.I.E.D. sera offert si le nombre de personnes est suffisant.

Appelez pour confirmer votre présence au 819 686-5650 ou courriel: lysepilette5@hotmail.com



La Société d'histoire
de la Rivière-du-Nord présente l'exposition

LES STATIONS DU CURÉ LABELLE

PAR DOMINIQUE BEAUREGARD
peintre fabuliste

Du 10 juillet au 1^{er} octobre 2016

Musée de la gare, Gare de Labelle
180, rue du Dépôt, Labelle, Québec J0T 1H0

ENTRÉE GRATUITE

À L'OCCASION DU 125^e ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DU CURÉ LABELLE

Découvrez le légendaire personnage à travers l'univers pictural unique
de la peintre fabuliste Dominique Bearegard

Pour plus d'information, consultez le www.stationscurelabelle.com



SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

- La programmation des loisirs, culture et tourisme sortira début septembre. Tous les textes et demandes de publications doivent être acheminés avant le 12 août à Belinda Proulx.
- Le souper de reconnaissance des bénévoles pour tous les membres des organismes reconnus de la Municipalité se tiendra le 21 octobre 2016. À mettre à votre agenda.
- La politique familiale MADA et son plan d'actions, élaborés en 2011, doivent être mis à jour et actualisés. Pour ce faire, un appel à la population sera lancé prochainement afin de faire partie du comité de la mise à jour de cette politique. Surveillez la programmation des loisirs, culture et tourisme pour tous les détails.

bproulx@municipalite.labelle.qc.ca

Infos:
Belinda Proulx
Directrice du
service
819 681-3371
poste 5009

Conférence- causerie LES STATIONS DU CURÉ LABELLE

Dimanche 7 août 2016, 14 h

Salle Valiquette, Maison de la culture
7393, boulevard du Curé-Labelle, Labelle, Québec J0T 1H0

ENTRÉE GRATUITE

UN REGARD INÉDIT SUR LA VIE ET L'ŒUVRE D'ANTOINE LABELLE, FIGURE LÉGENDAIRE DE LA COLONISATION DES LAURENTIDES

Suivez les traces du célèbre curé Labelle dans un parcours étonnant en compagnie
de l'artiste fabuliste Dominique Bearegard et Suzanne Marcotte,
présidente de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord

Pour plus d'information, consultez le www.stationscurelabelle.com



LES 2 FRÈRES PRÈS DE CHEZ-VOUS!

24 novembre 2016 20h

à la chapelle du centre communautaire de Labelle

30\$ admission générale, taxes inc.

26\$ étudiant * (carte étudiante requise) taxes inc.



* Un billet étudiant par carte étudiante

Billets en vente à l'hôtel de ville et à la bibliothèque
de Labelle

Infos: 819 681-3371





Club de lecture pour les 2 à 12 ans, du 25 juin au 2 septembre

Une surprise t'attend à ton inscription et plusieurs prix seront remis au hasard à la fin du club. Participe au concours régional et cours la chance de gagner un I Pad mini. Tous les détails à la bibliothèque!

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Abonnement :

Résidents et contribuables : gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel de la bibliothèque au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Déchets électroniques : une menace pour l'environnement, l'économie et la santé

Notre radio-réveil sonne; une nouvelle journée commence. La machine à café se met en marche et le four ou le grille-pain prépare notre déjeuner. En route vers le bureau, relié à notre téléphone cellulaire, nous branchons notre lecteur MP3.

Notre vie s'organise autour d'appareils électroniques, dont nous faisons une consommation effrénée. Car c'est la dure loi de l'électronique : à peine acheté, un produit est déjà dépassé. Que faisons nous, alors, de notre vieille chaîne hi-fi, de notre ordinateur dépassé ou de ce téléphone cellulaire qui fonctionne encore, mais qui n'a pas les nouvelles options si pratiques ?

Nous les mettons aux ordures ou sur le trottoir. Créant ainsi un problème environnemental sérieux. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) estime qu'entre 20 et 50 millions de tonnes de déchets électroniques sont produites chaque année dans le monde. Au Canada, deux études d'Environnement Canada publiées en 2003 soulignaient déjà que 140 000 tonnes de matériel électronique étaient dirigées vers les sites d'enfouissement canadiens chaque année, où elles contaminaient graduellement sols et nappes phréatiques.

Ces mêmes études estimaient que ces déchets électroniques contenaient environ 4 750 tonnes de plomb. Sachant que le plomb a des effets néfastes sur notre système neurologique, notre télé sur le trottoir prend alors l'allure d'un problème de santé publique.

Enfin, le casse-tête des déchets électroniques est également un non-sens économique. Les appareils électroniques renferment des ressources précieuses comme les métaux ferreux, l'aluminium et le cuivre, qui sont jusqu'à 10 fois plus coûteux à extraire qu'à recycler. Par ailleurs, le PNUE souligne que plusieurs métaux spéciaux nécessaires au développement des technologies propres sont en voie d'épuisement, faute de recyclage. Pourtant, au Québec par exemple, à peine 6% du matériel informatique et électronique est recyclé, même si 80% des pièces informatiques et électroniques sont recyclables ou réutilisables, selon Recyc-Québec.

Les déchets électroniques et nous,

En tant que consommateurs, nous détenons la clé du problème. Voici quelques façons d'agir concrètement :

- Changer ses habitudes de consommation en réparant ses appareils, plutôt que de les changer.
- Donner ses vieux appareils encore en état de marche à des amis ou à des organismes de bienfaisance.
- Choisir des marques qui utilisent des produits recyclés ou qui proposent un programme de recyclage. Pour vous aider, Greenpeace publie un classement « éco-responsable » des multinationales oeuvrant dans l'électronique (en anglais seulement).
- Acheter ses appareils dans des magasins qui offrent des programmes de recyclage et reprennent les vieux appareils.
- Apporter ses vieux appareils électroniques au centre de recyclage plutôt que de les laisser sur le trottoir ou de les mettre à la poubelle. Certaines entreprises ont compris la valeur du recyclage des déchets électroniques et proposent d'acheter les vieux appareils, comme l'entreprise de réinsertion sociale Insertech Angus, par exemple.
- Inciter vos élus à créer des partenariats avec des entreprises de valorisation des déchets électroniques.

Source : 

**Les services ambulanciers, policiers et pompiers mieux informés
de la clientèle qui nécessite des soins adaptés**

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 19 juillet 2016 - Un comité d'urgence composé de directeurs incendie des services ambulanciers, de la Sûreté du Québec et de la police municipale de Mont Tremblant propose un nouveau service destiné aux personnes nécessitant une aide particulière (avec déficience motrice, visuelle, intellectuelle et/ou auditive). Ce nouveau programme permettra donc au centre 911 de connaître les coordonnées des personnes nécessitant des soins adaptés afin d'aviser les services spécialisés (ambulanciers, policiers et pompiers) en cas d'urgence. « *Le simple fait de savoir au préalable que la personne en danger demande des soins adaptés, augmentent inévitablement le taux de réussite.* » confirme monsieur Laurent Querrach, spécialiste en sécurité publique à la MRC des Laurentides.

Statistique à ne pas prendre à la légère

Selon le rapport d'activité sur les incendies produit par le ministère de la Sécurité publique, les personnes présentant une condition particulière permanente ou temporaire représentent 15 % de la population, mais 39% des victimes d'incendie (décès).

Ce nouveau service est donc proposé afin d'aider les services d'urgence dans leurs interventions. Les citoyens ont maintenant la possibilité de recenser toute personne atteinte d'un handicap. Ils pourront ainsi offrir un soutien mieux adapté aux conditions de l'occupant et seront en mesure d'intervenir plus efficacement.

Comment transmettre les coordonnées d'une personne nécessitant des soins adaptés

Toute personne nécessitant des soins adaptés ou connaissant une personne nécessitant des soins particuliers est invitée à remplir le formulaire disponible sur le site Internet de la MRC des Laurentides par le biais du lien ci-dessous :

http://www.mrc laurentides.qc.ca/wp-content/uploads/2016/07/formulaire-inscription_Secours_Adaptes.pdf

Ce même formulaire est également disponible dans tous les hôtels de ville du territoire de la MRC des Laurentides.

À noter que les informations recueillies sont directement envoyées à la centrale d'urgence 911 et demeureront confidentielles. Pour tout renseignement additionnel, nous vous invitons à communiquer avec votre municipalité ou à la MRC des Laurentides au (819) 425-5555 au poste 1038.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des politiques municipales et représente un pas de plus vers la sécurité et la protection des citoyens.

- 30 -

Source et information :

Laurent Querrach
Spécialiste en sécurité publique
(819) 425-5555 / 326-0666 poste 1038
lquerrach@mrc laurentides.qc.ca

Josiane Alarie
Adjointe à la direction générale
Logistique et Communications
(819) 425-5555 / 326-0666 poste 1048
jalarie@mrc laurentides.qc.ca

MRClaurentides.qc.ca



Le cycle de vie des appareils électroniques

Dans notre société moderne, les technologies de l'information et de la communication (TIC) meublent le quotidien de bien des gens, alors qu'ils sont aussi essentiels au travail qu'à la maison. Leur durée de vie dépend de plusieurs facteurs, dont nos habitudes de vie et nos besoins. Or, l'avancement des technologies pourrait bien être une des causes de l'augmentation du nombre d'appareils en fin de vie. Car il faut bien l'admettre : les technologies ne cessent de nous surprendre et laissent bien peu de gens indifférent! Qu'on le veuille ou non, on finit par suivre la tendance si on veut rester « connecté ».

À la fin de leur vie utile, les appareils sont recyclés grâce au programme de la Responsabilité du Producteur (REP). Alors qu'on réutilise certaines pièces, on dispose des autres de façon écoresponsable en limitant leurs impacts sur l'environnement.

Par ses actions de protection volontaire de l'environnement, la RiDR a mis en place des inspections visuelles systématiques de tous les chargements de camions de déchets qui arrivent au site d'enfouissement et qui sont destinés à être enfouis. Ces inspections révèlent notamment la quantité de matières qui n'auraient pas dû se retrouver dans le bac à déchets, mais qui auraient dû être valorisées. Depuis le début de l'année, nous avons reçu à ce jour 135 chargements qui contenaient des matières non conformes. Et malgré les points de dépôt mis en place pour la récupération, 14 de ces chargements comportaient malheureusement des appareils électroniques.

Il faut savoir que l'opération d'un site d'enfouissement ne se fait pas sans comporter des nuisances pour la population et des risques pour l'environnement. C'est pourquoi les obligations en termes de mesures et d'actions de surveillance environnementale mises en place par le gouvernement sont très rigoureuses. Toutefois, peu importe les efforts déployés et les mesures mises en place au site d'enfouissement, il demeure essentiel que les citoyens agissent de façon responsable. En tant que société, nous devons nous responsabiliser individuellement en utilisant les points de dépôt mis à notre disposition, lesquels permettent de limiter les impacts environnementaux de notre consommation.

Le cycle de vie des appareils électroniques passe aussi par leur recyclage. Or, vous êtes le moteur de ce cycle de vie qui inclut l'achat, l'utilisation et la disposition dans un point de dépôt. N'hésitez pas à consulter votre municipalité pour connaître les points de dépôt les plus près de chez vous.

Bon été!

Les Jeunes-Vieux! POUR RETRAITÉS ACTIFS,
OU TOUS
LES JEUNES-VIEUX!



**SORTEZ, BOUGEZ,
VENEZ RENCONTRER DES GENS!**
LES 4, 11, 18 ET 25 AOÛT



**LES JEUDIS DÉPART
À 9H**

Joignez-vous à notre club de marche et venez prendre l'air avec nous! Vous aurez l'occasion de faire des nouvelles rencontres et de profiter du soleil, on l'espère! Marcher en bonne compagnie, pour la santé et le plaisir!

En cas de pluie ou pour vérifier le départ ou pour Info: 819-681-3371 poste 5016

Les Randonnées à pied sur le "Ptit Train du Nord" et autres destinations
Départ à 9h du stationnement de La Gare de Labelle. C'est gratuit!



LE PARE-FEU DU CHEF

Votre protection nous tiens à Cœur!

En ce mois d'août j'invite fortement toute les personnes ayant un handicap quelconque, soit physique, mental, auditif ou visuel et toutes personnes ayant la responsabilité d'une de ces personnes, à participer au nouveau programme de prévention mis en place par le MRC des Laurentides.

Ce programme vise à informer les intervenants d'urgence (pompiers et ambulances) de la présence de ces personnes pouvant avoir quelques difficultés à évacuer lors d'un incendie. Cette procédure est pour nous assurer que les ressources nécessaires seront sur place lors d'une intervention. Toujours dans l'optique de mieux vous servir, le seul but visé est de s'assurer que tout le monde sans exception pourront être évacués en cas d'urgence.

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site internet de la MRC des Laurentides ou en personne à la réception de l'hôtel de ville. Soyez assurés que les informations que vous nous fournirez, seront strictement confidentielles et ne seront divulguées à personne, elles seront conservés dans la banque de données du 911 et seront utilisées seulement en cas d'urgence. Et c'est gratuit!

Aidez-nous à mieux vous aider!! Si vous connaissez quelqu'un ayant un handicap n'hésitez pas à lui en parler ou si vous-même avez un handicap, inscrivez-vous dès maintenant. Il en va de votre sécurité.

Daniel De La Chevrotiere
Directeur service incendie

Protéger la biodiversité

Notre planète traverse actuellement une crise de la biodiversité. Environ 16 000 espèces dont 12 d'oiseaux, 23 de mammifères et 32 % d'amphibiens sont en voie de disparition sur notre planète.

Les biologistes connaissent les raisons de cette crise écologique : l'impact humain dû au développement, au déboisement, à la pollution et aux changements climatiques détruit les habitats de la faune et de la flore dans le monde entier.

Cependant, ils savent qu'il est possible d'inverser cette tendance. Il y a peu de temps, le nombre de grandes baleines, d'aigles d'Amérique et de grues blanches connaissait un déclin rapide. Mais, grâce à une forte législation, à la protection de l'habitat et à des accords internationaux, ces populations sont de nouveau en pleine croissance.

Malgré un nombre important d'animaux et de plantes, plus de 500 espèces ont soit disparues, soit été éradiquées (elles ont disparu dans certaines régions) ou sont en voie de disparition au Canada. La Loi sur les espèces en péril comporte des points faibles qui excluent la plupart des espèces emblématiques canadiennes — telles que l'ours polaire, le saumon de l'Atlantique et le caribou de Peary — de ce registre conçu justement pour les protéger.

Pour la plupart des espèces qui apparaissent sur cette liste, le gouvernement échoue continuellement dans l'identification et la protection de l'habitat dont elles ont besoin pour survivre et se rétablir.

Chaque province possède ses propres obligations quant à la protection de la faune et de la flore. La Colombie-Britannique ainsi que l'Alberta ne possèdent cependant pas de législation pour les espèces en péril. La province de l'Ontario a récemment mis à jour et renforcé sa *Loi sur les espèces en voie de disparition*, première étape pour une intendance écologique responsable. La Fondation David Suzuki fait partie de la coalition Save Ontario's Species qui a contribué à la mise en vigueur de la loi et qui veille à ce que cette dernière soit appliquée au mieux pour protéger les espèces ontariennes en péril.

La protection de l'environnement et de la biodiversité est plus qu'une responsabilité morale ; elle a des conséquences importantes sur le bien-être et la santé humaine.

Selon l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire de 2005 des Nations unies, deux tiers des bénéfices directs tirés de la biodiversité dont profite la population sont actuellement en cours de dégradation ou ne sont pas utilisés de manière durable.

L'écosystème apporte les services suivants :

- il fournit des matières premières telles que la nourriture, les combustibles et les fibres;
- il règle le climat, les foyers de maladie, les déchets et la pollinisation;
- il assure divers processus tels que le cycle nutritif et la purification de l'eau;
- il fournit également des lieux qui peuvent être utilisés dans un but esthétique, ludique et spirituel.

La perte de biodiversité engendre un impact sur les nombreux services qui sont essentiels au fonctionnement de notre société et de notre économie. Par exemple, le déclin des populations d'abeilles, papillons et autres pollinisateurs dû à la destruction de leurs habitats, à l'utilisation de pesticides et le développement d'espèces invasives, coûte des millions de dollars chaque année aux agriculteurs qui voient leurs récoltes réduites.

Source :

Fondation
David
Suzuki

Soirée Exaltée

Municipalité de Labelle

Avec: Mélanie Godard et
Lyne Morache

Version 3.0

Info: 819 681-3371 poste 5016

VOUS ÊTES CORDIALEMENT INVITÉS À VENIR BOUGER AVEC NOUS! SOIRÉE FAMILIALE À HAUTE TENEUR SPORTIVE REMPLIE DE SURPRISES! C'EST GRATUIT! VÊTEMENTS ET CHAUSSURES SPORT SVP! EMMENEZ VOS TAPIS DE YOGA!

lundi 15 août
18h30 @ 20h00
Parc du Centenaire
15. rue des loisirs



L'Antre-Temps

Avis à tous ,

Il y a présentement des places disponibles à temps plein et à temps partiel au C.P.E L'Antre-Temps pour accueillir vos merveilleux enfants à la fin août. Nous recherchons des enfants âgés entre 18 mois et 4 ans. Vous pouvez vous inscrire à laplace0-5.com pour mettre votre enfant sur notre liste ou vous pouvez aussi téléphoner au 819-686-9469 et demander à parler à Véronique Plouffe qui se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Merci! Au plaisir !

L'équipe du CPE
L'Antre-Temps
Labelle



FERMETURE ANNUELLE DE LA PISCINE DU 7 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE

ACTIVITÉS

Piscine municipale

Session

Automne 2016

INSCRIPTIONS

EN PERSONNE

Résidents de Labelle :

29 août 2016 de 16h00 à 20h00

Tous :

30 et 31 août de 16h00 à 20h00

Début des bains libres

Mardi 6 septembre 2016

Début des cours

Lundi 12 septembre 2016

Coordonnées

Adresse : 29, rue du couvent, Labelle, J0T 1H0

Tél : 819-681-3371 poste 5014

Courriel : valerie@h2o.ca

Site Internet : www.municipalite.labelle.qc.ca
(Onglets : Services Municipaux / Loisirs et Tourisme / Piscine)

**INSCRIPTIONS EN LIGNE
AUSSI DISPONIBLE**

www.amilia.ca

À partir du 30 août
Créez votre compte et
sélectionnez l'organisme;

H2O Gestion de Piscines, Plages et Spas

AQUATIQUES

de Labelle

Venez jouer dans l'eau avec nous!!!

Plusieurs cours offerts:

- Natation Croix-Rouge
- Aquaforme
- AquaPilates
- Aquaforme Douceur (**NOUVEAUTÉ! Moniteurs spécialisés pour les prothèses de hanche et genou**)
- Aquapoussette
- Sauvetage
- et plus encore!

Possibilité de location de piscine et/ou local pour
fête d'enfant ou autres occasions.

Surveillez notre programmation d'automne
dès la mi-août sur notre page Facebook

Piscine Municipale de Labelle ou encore sur
le site internet de la municipalité de Labelle.



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

FABRIQUE NOTRE-DAME-DE-LA-ROUGE

TIRAGE
au profit des paroisses et
du diocèse de Mt-Laurier
www.diocesemtl.com

1^{er} PRIX
AUTOMOBILE ou
SPYDER AVEC REMORQUE d'une
valeur approximative de 40 000 \$
ou 32 000 \$ en argent

2^e PRIX
MOTONEIGE ou VTT
d'une valeur
approximative de
15 000 \$ ou 13 800 \$ en
argent

3^e PRIX
CREDIT VOYAGE de 5 000
\$ ou 4 200 \$ en argent

4^e à 10^e PRIX
1 000 \$ (chacun)

As-tu ton billet?

TIRAGE LE 25 SEPTEMBRE

As-tu bon billet?

8 prix totalisant 65 000 \$ dont le 1^{er} prix est une automobile d'une valeur approximative de 40 000 \$ ou 32 000 \$ en argent.

Seul ou en groupe, participez en achetant un billet ou une part de billet.

Au profit des paroisses, dont notre communauté La-Nativité-de-Marie, et du diocèse de Mont-Laurier, communiquez avec madame Claudette Brousseau, secrétaire au 819-686-2023 ou 819-686-2265 ou avec Christiane Cholette au 819-686-2235.



DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 12 août 2016

Date de parution 1er septembre 2016

ÉCOLE LE TREMPLIN



Pour une 3^{ème} année, tous les élèves de l'école Le Tremplin ont planté de belles petites annuelles à la gare. Nous avons représenté le drapeau du Québec face aux toilettes afin de faire un lien avec le retour de la fête nationale à Labelle. Puis, de l'autre côté, nous avons planté une belle banderole et un soleil de fleurs. Les rayons du soleil sont faits de petits pieds puisque les enfants en reçoivent lorsqu'ils ont un bon comportement à l'école. Les élèves de 6^{ème} année ont aussi planté des petits arbres et 10 plants de lilas à l'école. Ils s'en iront fièrement au secondaire bientôt et nous voulions qu'ils laissent leur marque à l'école. Les lilas ainsi que 3 érables rouges et 6 amélanchiers ont été plantés à l'école grâce à l'argent amassé par l'entreprise de plantes d'intérieures de la maternelle. Je vous invite à aller voir la mosaïque à la gare et les nouveaux arbres à l'école. J'en profite pour remercier le comité horticole dont Colette Despars, pour sa présence assidue et Pierre Despars pour l'organisation et le don de terre. Il faut aussi remercier la municipalité, principalement Éric et Annie, ainsi que les enseignants et élèves de l'école Le Tremplin. Toutes les fleurs ont été achetées à Labelle afin d'encourager l'économie locale.

Elyse Despars, enseignante à la maternelle

FONDATION DE L'ÉCOLE LE TREMPLIN

Que vous soyez parent, membre de la communauté, représentant du milieu des affaires, représentant d'organismes publics ou communautaires, intéressé par la réussite et le développement des élèves de notre école, nous vous invitons à :

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
de la Fondation de l'école primaire Le Tremplin
qui aura lieu le lundi 29 août 2016
à 19 h au gymnase de l'école Le Tremplin.

Nous vous attendons en grand nombre.



COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE



Venez faire le plein de soleil pour l'été

SUPER VENTE FAMILIALE DU COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE
du 8 au 12 août 2016 tous nos vêtements, souliers et sacs à main sont à

50% de réduction ou vous remplissez un sac pour aussi peu que 5\$

On vous attend en grand nombre pour commencer en grand la saison estivale
N'oubliez pas vous sommes ouverts TOUS les SAMEDIS de 10h à midi, juillet et août

127, rue du Collège, Labelle, 819-686-1878





CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
08	4-11 18-25	9h	Les jeunes-vieux—randonnées à pied	Municipalité de Labelle	Départ de la gare de Labelle
08	07	14h	Conférence-causerie - Les Stations du Curé Labelle		Salle Valiquette (haut de la bibliothèque)
08	07		Début de la fermeture de la piscine jusqu'au 5 septembre	Piscine de Labelle	
08	15	18h30 à 20h	Soirée exaltée 3.0 avec Mélanie Godard et Line Monarche	Municipalité de Labelle	Parc du Centenaire
08	15	20h	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
08	22		Semaine pour la création de la murale	Municipalité de Labelle	Piscine de Labelle
08	29	19h	Assemblée générale	Fondation de l'école Le Tremplin	Gymnase de l'école Le Tremplin

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

Tél. : 819 681-3371 • Téléc. : 819 686-3820

www.municipalite.labelle.qc.ca

Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE: COPYRIGHT 2016, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.